

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume VII - Numéro 14 Décembre 2017 ISSN : 2313-7908
N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : ***administration@perspectivesphilosophiques.net***

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

#

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'dri Marcel KOUASSI, Professeur des universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr. Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

AXE 1 : PRINCIPES DU VIVRE-ENSEMBLE

- 1. Art et rapprochement des peuples,**
Jean-Claude Y. GBEGUELE..... 2
- 2. Le vivre-ensemble à l'épreuve de l'avoir et de l'être dans la pensée de Ebénézer Njoh-Mouelle,**
Amenan Edwige KOUAKOU.....14
- 3. Vertu kantienne et vivre-ensemble,**
GUI Désiré.....29
- 4. L'unité de la vie chez Claude Bernard : un modèle pour penser le vivre ensemble sociétal,**
AGBAVON Tiasvi Yao Raoul.....49
- 5. De la problématique du vivre-ensemble dans la pensée de Hannah Arendt,**
ASSEMIEN Assoumou Joël-Pacôme.....65
- 6. Le concept du visage levinassien comme fondement du vivre-ensemble,**
COULIBALY Adama..... 79

AXE 2 : MULTIPARTISME ET VIVRE-ENSEMBLE

- 7. Des enjeux de la diversité culturelle,**
KOUAMÉ Akissi Danielle..... 99
- 8. Du dévoilement des pièges de la différence : condition de possibilité du vivre-ensemble chez Paulin Hountondji,**
DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise..... 112
- 9. Le vivre-ensemble à l'épreuve du multipartisme en contexte africain : la nécessaire éthicisation du politique africain,**
COULIBALY Sounan..... 131

AXE 3 : REPLI IDENTITAIRE ET UNITÉ NATIONALE

- 10. L'interculturalité comme conceptualisation du vivre-ensemble,**
VASSY Sylveira Tiburce..... 150
- 11. Le Panafricanisme de Nkrumah et les Replis Identitaires,**
GNAGNE Akpa Akpro Franck Michaël..... 166

12. Idéologie et identité : vers une esthétique du bien-vivre-ensemble,
TUO Fagaba Moïse..... 187

AXE 4 : PAIX, GUERRE ET MONDIALISATION

13. Sport et dopage : quel rapport au vivre-ensemble ?,
ABOGNY Claude Aurélie..... 204

14. Humanisme techno-numérique et la refondation du vivre-ensemble en Afrique,
ABOUDOU Aïcha Stéphanie..... 220

15. Tics et vivre ensemble,
N'DJA Koffi Blaise..... 238

16. Le vivre-ensemble : perspectives du contrat social dans le philosophe lockéen,
KOUA Kouassi Serge Arnaud.....250

AXE 5 : LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

17. Le vivre-ensemble et la sauvegarde de l'environnement : l'archétype du développement durable,
COULIBALY Sionfoungon Kassoum..... 268

18. Les impacts socioéconomiques de la crise écologique sur la vie communautaire,
SORO Torna..... 285

19. Une écologie humaniste comme gage de la protection de la vie,
Casimir Konan BOUSSOU..... 301

20. L'environnement à l'épreuve de la mondialisation,
KOUA Guéi Simplicie..... 315

21. Protection de l'environnement en Afrique : vers une culture de l'écocitoyenneté,
SIALLOU Kouassi Hermann..... 333

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

#

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LARRÈRE Catherine, SCHMID Lucile et FRESSARD Olivier, *L'écologie est politique*, Paris, éd. Les petits matins, 2013.

PLATON, *La république*, in Œuvres complètes, trad. Robert Baccou, Paris, Garnier, 1950.

SACHS Wolfgang et ESTEVA Gustavo, *Des ruines du développement*, trad. Valentin Duranthon et Christine Balta, Paris, Ed. Le serpent à plumes, 2003.

SERRES Michel, *Le contrat naturel*, Paris, Flammarion, coll. « champs », 1992.

BARBIER René, « élément pour une philosophie du vivre ensemble », in <http://www.barbier-rd.nom.fr/elements-philosophie-vivre-ensembleRB.pdf>

LARRÈRE Catherine, « Multiculturalisme et environnementalisme » in <http://www.raison-publique.fr/IMG/pdf/Larrere.Multic.pdf>

MAUROY Hervé, « La Fable des abeilles de Bernard Mandeville », in Revue européenne des sciences sociales [En ligne], 49-1 | 2011, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 02 novembre 2016. URL : <http://ress.revues.org/843>

PNUE, Déclaration de Stockholm, in http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/1/Declaration_finale_conference_stockholm_1972.pdf

#

**LES IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE
SUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

SORO Torna

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

tornasoro@yahoo.ca

Résumé :

Cette réflexion porte sur les impacts socioéconomiques de la crise écologique sur la vie communautaire. Aujourd'hui irréfutable, la crise de l'environnement a une forte incidence sur les relations intersubjectives et est susceptible de désintégrer les fondements de la vie communautaire et l'harmonie sociale. Cette crise est responsable des phénomènes de désertification, de pollutions diverses et de raréfaction des sols cultivables et habitables qui provoquent d'importants flux migratoires. Ces déplacements massifs sont à la base des chocs de cultures et d'intérêts et engendrent surtout des conflits civils (guerres climatiques), à travers le monde. Trouver une solution à la crise environnementale est incontestablement un gage de consolidation de la cohésion sociale. Mais, cela exige que les hommes apprennent à vivre ensemble et en harmonie avec la biosphère.

Mots-clés : Adaptation, Crise environnementale, Guerres climatiques, Nature, Paix, Réchauffement climatique, Réfugiés climatiques, Vivre-ensemble.

Abstract :

This essay is about socioeconomic impacts of ecologic crisis on community life. Nowadays irrefutably, environment crisis has strong incidences on intersubjective relations and community life foundations are likely to be shattered by ecologic factors. This crisis is the cause of desertification, various pollutions and cultivable and living lands immersion phenomena that cause some important migratory influx of peoples. These massive movements of populations are at the root of cultural and interests' clashes and cause today civil conflicts or climatic wars through the world. Find a solution to the

#

environmental crisis is a gage for social cohesion consolidation. But, that requires from man learning to live together and in harmony with the biosphere.

Key words : Adaptation, Climatic refugees, Climatic swarming up, Climatic wars, Environmental crisis, Nature, Peace, Together-live.

Introduction

Aujourd'hui, les problèmes écologiques sont susceptibles de désintégrer les fondements de la vie communautaire. La désertification, la raréfaction des sols cultivables, la pollution des eaux et l'immersion des terres habitées provoquent d'importants flux migratoires (réfugiés ou déplacés environnementaux) qui ont sur l'équilibre social. Cette situation met en évidence le lien nécessaire entre le milieu naturel et la cohésion de la vie communautaire.

La cohésion sociale ne dépend plus uniquement des facteurs culturels, économiques, existentiels ou politiques (Ninon GRANGE, 2009, pp. 523-524). La qualité de l'environnement devient désormais une composante prépondérante dans la détermination des conditions du vivre-ensemble. Les relations intersubjectives ne constituent plus le viatique exclusif pour garantir une vie paisible et harmonieuse entre les membres d'une communauté humaine ou entre différents groupes sociaux. La désharmonie entre l'homme et la biosphère se présente davantage comme un frein à la stabilité sociale et économique.

Cette analyse se propose de réfléchir sur les impacts socioéconomiques de la crise écologique sur le vivre-ensemble. En d'autres termes, elle entend répondre à la question suivante : Quels sont les impacts de la crise de l'environnement sur la vie communautaire ? La vie humaine étant étroitement liée à la nature, sa détérioration influe sur les activités économiques de la vie individuelle et communautaire. Ce qui pourrait effriter la paix sociale et remettre en cause le vivre-ensemble. Il convient, alors, de s'interroger sur les alternatives pouvant conduire à une résolution de la crise environnementale afin de contenir ses conséquences sur la vie sociale. Mieux, comment peut-on

#

pallier les impacts climatiques sur la vie communautaire ? Étant donné que la dégradation de l'environnement naturel et le phénomène des déplacés et réfugiés environnementaux peut être à la base de la désintégration de la cohésion sociale, un engagement à la fois collectif et individuel dans la protection de la nature et une gestion rationnelle de ses ressources pourraient favoriser une consolidation du vivre-ensemble.

Cette investigation sera faite au moyen des méthodes phénoménologique et analytique. Celles-ci serviront, d'une part, à examiner ces hypothèses et, d'autre part, à apporter des réponses aux interrogations ci-dessus soulevées. La réflexion sera menée autour de trois (3) axes majeurs : L'irréfutabilité de l'existence de la crise écologique (I), La crise de l'environnement comme dislocation du vivre-ensemble (II) et La protection et la gestion rationnelle de l'environnement comme ciment du vivre-ensemble (III).

1. L'irréfutabilité de l'existence de la crise écologique

Il faut relever que la crise de l'environnement avec ses corollaires, dont le réchauffement climatique, ne sont pas admis par tous, en dépit de toutes les mobilisations en faveur de la protection de la biosphère. Certains théoriciens y voient une imposture, une manipulation de l'opinion et une pure idéologie ne correspondant pas à la réalité des faits. Au nombre de ces climato-septiques, fait partie Claude Allègre. Pour ce dernier, les mouvements de dénonciation des conditions climatiques catastrophiques, en perspective avec la dégradation de la planète, et les défenseurs de la nature sont porteurs d'un alarmisme écologique infondé. Car, ce qu'ils décrivent ne pourrait être fondé par une réalité phénoménologique. Au contraire, ce catastrophisme serait fondé sur des conjectures qui ne reflètent pas la réalité vécue par l'homme.

Pour Allègre, le réchauffement du globe annoncé est contraire à ce que présentent les températures atmosphériques et les phénomènes climatiques observés. À ce propos, il souligne que depuis « dix ans [...] le climat ne donne guère raison aux prévisions alarmistes des experts du GIEC. [...] La

#

température moyenne de l'océan n'augmente pas depuis 2003. Depuis dix ans, la température moyenne du globe a désormais tendance à décroître » (2010, pp. 17-18). En d'autres termes, il n'y a pas de réchauffement climatique. Ce dont il est question à ce sujet, il s'agit d'une opinion majoritaire transformée en une évidence planétaire et en une vérité scientifiquement démontrée.

Cette thèse négationniste du réchauffement climatique est soutenue par d'autres scientifiques. Parmi ceux-ci figure Mojib Latif (du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)). Il estime que, d'après son nouveau modèle d'évaluation des conditions climatiques, « le globe va se refroidir pendant vingt ou trente ans » (Claude, ALLEGRE, 2010, p. 19). Ce qui signifie que les inquiétudes soulevées à propos du réchauffement de la planète sont infondées. Autrement dit, les activités humaines, telles qu'elles se développent actuellement ne seraient pas aussi nocives que le prétendent les environnementalistes.

C'est justement pour cette raison que la protection de la nature semble peu nécessaire à certains égards. La protection de la biosphère s'identifie même, par moment, à un antihumanisme, surtout lorsqu'elle fait appel à d'importants sacrifices de la part de l'homme. Car, d'un côté, exiger de l'être humain de tels sacrifices se présente comme une action contre son épanouissement. D'un autre côté, imputer la responsabilité de la dégradation de l'environnement naturel au genre humain s'apparente à sa diabolisation. Ainsi semble-t-il non-humain de relever le rôle de l'homme dans la destruction des équilibres naturels. Et, c'est là la dernière thèse d'une bonne partie des climato-sceptiques. Après, en effet, avoir nié la crise écologique, certains soutiennent, aujourd'hui, la thèse selon laquelle les changements climatiques que vit le monde ne sont pas imputables à l'activité humaine.

En référence à cette thèse, toute implication de la responsabilité humaine ou de l'activité anthropique dans la crise environnementale est rangée du côté des ennemis de l'humanité. C'est d'ailleurs pour cette raison que Luc Ferry perçoit l'éthique de la responsabilité de Hans Jonas comme opposée aux

#

valeurs de l'humanisme. Dans *Le nouvel ordre écologique*, il décrit l'éthique de Jonas comme « une critique de l'humanisme et une reconnaissance des droits de la nature » (192, p. 152). Ce qui signifie que l'éthique jonassienne, l'une des pensées pionnières de l'éthique environnementale, est assimilée à une négation de l'humanité pour ses thèses non-anthropocentriques et sa dénonciation de la nature destructrice des activités humaines pour le milieu naturel. Pour Ferry, l'incrimination du comportement dominateur et exploiteur de l'homme dans l'éthique jonassienne ne saurait correspondre à une pensée pro-humaniste. Elle est plutôt, pour lui, une remise en cause de l'humanisme et de ses valeurs fondamentales basées sur l'anthropocentrisme. Ainsi, les principaux facteurs de la dégradation de l'environnement et ses conséquences sont niés de même que la crise elle-même.

En dépit de cette négation du réchauffement climatique, les phénomènes environnementaux ne cessent de mettre en évidence la gravité de l'état de crise dans lequel se trouve la nature. La crise écologique se manifeste davantage par de multiples facteurs assez perceptibles. Elle est aujourd'hui une réalité phénoménologique irréfutable. Cette irréfutabilité se fonde sur le fait que l'essentiel des activités humaines ont un rapport direct avec l'exploitation de la biosphère. Cet usage, devenu excessif, entraîne une destruction systématique des couverts végétaux. Et, cela a pour effet, d'une part, de libérer le dioxyde de carbone (CO₂) emprisonné par les plantes et, d'autre part, d'empêcher l'absorption de celui produit par les activités humaines. L'accumulation de ce gaz dans l'atmosphère, et de ceux provenant de la combustion de matières fossiles, crée un effet de serre qui entraîne un réchauffement global de la planète. Ainsi, au-delà de la pollution engendrée par les combustibles végétaux et miniers, la déforestation est responsable d'une vague de chaleur qui bouleverse le climat. C'est pourquoi, Jonas souligne que « la combustion des matières fossiles, par-delà la pollution locale de l'air, pose encore un problème de réchauffement global » (1993, p. 253). Ce qui montre que les activités humaines ne laissent pas inchangée l'atmosphère générale. Au contraire, la température du globe ne cesse de s'élever (GIEC, 2013, p. 3).

#

Les différents rapports du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), créé par le PNUE en 1988 (Jacques EXBALIN, 2009, p. 16), attestent cette hausse inédite de la température globale. Son rapport de 2013, notamment, relève que « chacune des trois dernières décennies a été successivement plus chaude à la surface de la Terre que toutes les décennies précédentes depuis 1850 [...]. Les années 1983 à 2012 constituent probablement la période de 30 ans la plus chaude qu'ait connue l'hémisphère Nord depuis 1400 ans » (GIEC, 2013, p. 3). La Terre est alors face à un problème climatique inédit : la hausse continue de sa température.

Cette élévation de la température mondiale, davantage inquiétante, renferme des répercussions graves pour la vie des terriens. Car, elle met l'environnement existentiel de tous les êtres vivants, l'homme y compris, en mauvais état. Pour Romain Felli, « jamais l'environnement n'a été plus mal en point : réchauffement climatique, réfugiés environnementaux, catastrophes naturelles, pollutions, désertifications, urbanisme incontrôlé, destruction des réserves naturelles, épuisement des ressources, [...], etc. » (2008, p. 9) sont autant de maux dont il souffre. En d'autres termes, l'état de l'environnement naturel a été profondément dégradé. Il est en état de crise.

Cette crise écologique ne peut être niée aujourd'hui. La crise écologique et le réchauffement climatique sont manifestes et s'accroissent très vite. C'est pourquoi, Christian Gerondeau affirme qu'il « faudrait donc être de bien mauvaise foi pour nier que nous vivons un épisode de réchauffement climatique très rapide » (2008, p. 17). Ce qui signifie que l'acceptation de la crise écologique s'impose à tous, avec une évidence incontestable, indépendamment des tendances idéologiques de chacun et de son vouloir. Sa réalité phénoménologique s'oppose à toute thèse négationniste du malaise dans lequel est plongé le milieu naturel et du réchauffement climatique. Cette réalité est reconnue dans les Sommets internationaux sur le climat, l'environnement ou le développement depuis Stockholm en 1972 et a été confirmée à la Conférence mondiale sur le Climat à Paris en fin 2015, la COP

#

21. Dans l'accord adopté (Article 2) au cours de cette conférence, l'objectif principal que se fixent les Parties, est :

Contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques (Nations Unies, 2015, p. 24/39).

Cela montre qu'il y a un accord sur la réalité de la crise environnementale. Il apparaît alors que la crise de l'environnement n'est nullement un fait d'imagination. Son existence est irréfutablement fondée par ses conséquences et les démonstrations scientifiques du GIEC et d'autres chercheurs. Mais, bien plus, la crise environnementale a d'importantes répercussions sur la vie communautaire des peuples et la cohésion sociale. À cet effet, la Déclaration finale de la COP 21 relève « que les changements climatiques représentent une menace immédiate et potentiellement irréversible pour les sociétés humaines et la planète » (Nations Unies, 2015, p.24/39). Cette menace porte aussi bien sur le niveau économique de ces sociétés que sur leur vie communautaire.

2. La crise de l'environnement comme amenuisement des revenus économiques et dislocation du vivre-ensemble

Les sociétés ou communautés humaines, se constituent à par des personnes regroupées principalement autour d'intérêts communs (PLATON, 462b). C'est ce qui explique le fait qu'il existe des communautés de pêcheurs, de chasseurs, d'agriculteurs, etc. L'exploitation des ressources naturelles, leur distribution et répartition participent à la vie des membres et à la cohésion des communautés. La vie communautaire est alors conditionnée par celle des personnes y prenant part. Or, l'existence de l'homme est intrinsèquement liée à l'environnement naturel. Car, il n'y a pas de menace contre la biosphère qui n'ait de répercussions sur la vie de l'être humain (Hans JONAS, 1993, p. 188).

Au regard de leur communauté de destin « à travers le danger » (Hans JONAS, 1993, p. 188), la biosphère constitue la principale condition d'existence de l'homme. La vie d'une communauté est, de ce fait, liée aux

#

ressources que renferme le territoire sur lequel elle s'installe. La dégradation des paysages naturels de ce territoire réduit sources de revenus des populations. Dans ce contexte, la recherche de moyens de subsistance peut effriter le tissu social, car chaque membre protège les espaces acquis ou conquis (PLATON, 462c). Ainsi, la destruction de la nature est une menace contre la continuation de toute possibilité de vie communautaire.

De plus, la crise écologique est un facteur de paupérisation. Elle met à mal les moyens de production de richesses de certaines régions et peuples. Elle entraîne la détérioration des terres arables. De ce fait, celles-ci deviennent moins productives. Les communautés qui exploitent ces terres sont rendues économiquement vulnérables. Leurs moyens de subsistances se réduisent progressivement du fait des aléas climatiques.

Le rapport 2014 du GIEC relève, à cet effet, des :

risques de perte des moyens de subsistance et de revenus dans les régions rurales en raison d'un accès insuffisant à l'eau potable et à l'eau d'irrigation, ainsi qu'à la diminution de la productivité agricole, en particulier pour les agriculteurs et les éleveurs disposant de moyens limités dans les régions semi-arides » (2014, p. 14).

En d'autres termes, les populations dont les moyens de subsistance et les revenus reposent sur les exploitations agro-pastorales sont fortement menacées par les conséquences liées à la dégradation de la nature. Car, les impacts environnementaux sur leurs revenus économiques peuvent rendre quasi impossible la satisfaction de leurs besoins élémentaires de survie.

Étant dans l'incapacité d'assurer leurs moyens existentiels avec les terres qu'ils occupent, ces populations n'ont nulle autre alternative que de migrer vers d'autres zones plus propices à la vie. Ce phénomène de migration ou de réfugiés climatiques constitue, aujourd'hui, l'un des problèmes socio-environnementaux les plus importants et inquiétants. Les flux de déplacés environnementaux deviennent davantage importants avec « la fonte des calottes polaires, [...] l'élévation du niveau océanique, [...] l'immersion de

#

grandes surfaces de basses » (Hans JONAS, 1993, p. 253) et la désertification. Pour les problèmes d'immersion ou de désertification, l'unique solution semble être le refuge. La survie devient pratiquement inenvisageable dans de telles situations. De nombreux peuples se trouvent déjà confrontés à cette difficile réalité de réfugiés climatiques. À ce propos, Christel Cournil précise :

plusieurs territoires et manifestations sont d'ores et déjà identifiés : avancée du désert de Gobi en Chine, inondations au Bangladesh et dans le delta du Nil, submersion d'archipels comme les îles Tuvalu, Kiribati, fonte du permafrost des terres des Inuits d'Amérique du Nord, du Canada et du Groenland, sécheresse de la bande sahélienne en Afrique de l'Ouest, etc. (2012, p. 26).

Toutes les populations de ces régions sont en phase de perdre une partie de leurs sources de revenus et de subsistance ou la totalité de leurs territoires à cause du réchauffement climatique. L'existence des États insulaires est même en jeu (Marilyn TREMBLAY, 2015, p. 98) devant l'importance et la récurrence des répercussions climatiques.

Ainsi la crise environnementale est-elle aujourd'hui un facteur responsable de la migration de nombreuses personnes ou populations. Car, l'« influence des changements climatiques sur les humains [...] stimule la migration, détruit des moyens d'existence, perturbe les économies, sape le développement » (UNFPA, 2001). En d'autres termes, le réchauffement de la planète a une incidence directe sur les revenus des populations et sur les mouvements migratoires de notre époque. Si le développement et les économies sont compromis et les moyens de subsistances inexistantes, il est évident que le seul recours des peuples en détresses n'est que la migration. Les mouvements de migrants environnementaux peuvent être internes ou étrangères. Norman Myers estime que le nombre de déplacés climatiques, d'ici 2050, atteindra au moins les 200 millions (Oli BROWN, 2008, p. 11).

Mais, un autre problème est lié aux impacts de la crise écologique et au phénomène de déplacés climatiques. Il s'agit de la naissance de nouveaux conflits multiformes entre les personnes, les peuples ou les États et l'exacerbation des anciens conflits. Les migrations humaines du fait de la

#

rareté des ressources naturelles peuvent être sources de tensions sociales et engendrer des guerres civiles. Car, souvent les communautés, dans la défense de leurs intérêts, sont hostiles à toute invasion extérieure. Elles estiment que les ressources qu'elles disposent, sont des biens communs dont elles ne peuvent être spoliées.

Selon le rapport 2014 du GIEC, « le changement climatique peut accroître indirectement les risques de conflits violents – guerre civile, violences interethniques – en exacerbant les sources connues de conflits que sont la pauvreté et les chocs économiques [...] » (GIEC, 2014, p. 20). Les terres habitables et cultivables devenant rares ainsi que les ressources de subsistance, des conflits peuvent naître de leur occupation et exploitation. Harald Welzer a raison de soutenir, à ce propos, que les violences du XXI^{ème} seront essentiellement liées aux changements climatiques, la détérioration de l'environnement et la raréfaction des ressources naturelles (Harald WELZER, 2009, p. 189). Ces guerres climatiques existent bien déjà dans certaines régions du monde. Walzer souligne d'ailleurs que la « première guerre climatique » (Harald WELZER, 2009, p. 97) est celle du Darfour. Ce qui montre que la crise de l'environnement est un important facteur de désintégration de la cohésion sociale.

Il est donc évident que la crise écologique réduit les ressources économiques et de subsistance des populations. La raréfaction des ressources naturelles et les migrations environnementales qui en résultent, sont des sources de dégradation de l'harmonie sociale et du vivre-ensemble. Un bon état de l'environnement est déterminant pour une vie communautaire harmonieuse. Une gestion rationnelle et durable de l'environnement est, de ce fait, nécessaire à l'édification d'une vie communautaire paisible.

3. La protection et une gestion rationnelle de l'environnement comme ciment du vivre-ensemble

Les incidences de la crise écologique sur les populations humaines et la vie communautaire sont devenues beaucoup importantes. Elles exigent des

#

alternatives susceptibles de les contenir. Les populations et les politiques, pour faire face aux répercussions environnementales sur la vie humaine, ont recours à divers moyens ou attitudes. Parmi ceux-ci, l'adaptation aux changements climatiques constitue l'une des principales voies de recours. Elle consiste à fournir, aux populations concernées, les moyens de pouvoir développer de nouvelles capacités leur permettant de vivre dans leurs territoires habituels, en dépit des changements climatiques qui y sont intervenus. Ainsi de nouvelles habitudes culturelles, alimentaires, vestimentaires, culturelles, économiques, peuvent-elles être adoptées en vue de surmonter les obstacles climatiques et d'assurer de meilleures conditions d'existence.

Dans cette optique, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), dans son rapport de 2014, relève des possibilités d'adaptation aux changements climatiques, selon les réalités vécues sur les continents (2014, pp. 21-25). Mais, on remarque dans ce rapport que certaines propositions de possibilités d'adaptation aux risques climatiques sont estimées à de très faibles degrés de réussite. Bien plus, le GIEC ne fait pas de proposition d'adaptation pour tous les risques environnementaux. L'adaptation ne concerne, alors, que quelques problèmes environnementaux. Les autres exigent une autre attitude, en l'occurrence la migration.

Les États insulaires, étant les plus concernés par cette situation, sont appelés à intégrer dans leur politique générale de protection de leurs habitants, l'alternative de la migration. Car, la fonte des glaciers polaires, si elle n'est pas stoppée, engloutira les îles constitutives de ces pays. C'est d'ailleurs pourquoi, conscients de cette réalité, certains de ces États ne manquent pas d'envisager des voies migratoires plus préventives et diplomatiques pour leurs populations. C'est le cas du Kiribati. Cet État insulaire, menacé de disparition avec la montée du niveau des océans, a acquis un territoire de refuge de 20 Km² aux Fidji (Laurence CARMEL, 2014).

Cette solution est adéquate pour prévenir et contenir les problèmes réglementaires des migrants. Mais, elle serait peu envisageable si le

#

phénomène des réfugiés environnementaux devrait se généraliser dans le monde ou toucher une partie importante des régions habitées du globe. Dans un tel scénario, le risque de chocs de cultures et d'intérêts, ainsi que celui de guerres climatiques, restent très élevés. Les problèmes environnementaux sont alors d'importants facteurs de dislocation du vivre-ensemble.

Il importe alors que la crise environnementale soit traitée à sa racine. Ce qui veut dire qu'au-delà des tentatives d'adaptation ou des perspectives de migration, il faut juguler la dégradation de la nature et restaurer les parties endommagées de la biosphère. Il s'agit de protéger la nature et d'assurer une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles. Pour cela, il est indispensable que l'être humain apprenne à vivre en harmonie avec la nature.

Cette culture du vivre-ensemble avec la biosphère s'assimile à une dévotion ou un comportement citoyen envers l'environnement naturel. Il est impératif pour l'homme d'adopter cette attitude éco-citoyenne, afin de le protéger. C'est la condition principale de garantir la continuation de son existence. Car, le genre humain partage un destin commun avec la nature. Ainsi que l'affirment Edgar Morin et Anne Brigitte Kern, « nous sommes solidaires de cette planète, notre vie est liée à sa vie. Nous devons l'aménager ou mourir » (1993, p. 213). La biosphère est une réalité à laquelle l'existence humaine se trouve intrinsèquement rattachée.

Le comportement de l'homme envers l'environnement naturel déterminera à long terme la permanence de la vie humaine sur Terre. La prise de conscience de cette réalité est essentielle pour parvenir à faire de la nature le partenaire de l'homme. En d'autres termes, l'idéologie de la domination de la nature doit être substituée par la volonté de ne pas l'endommager, bien qu'en continuant jouir de ses ressources. Ce qui requiert une forte conscience écologique de la part des populations. Cette conscience seule est susceptible d'induire un changement significatif dans les rapports de l'homme avec la nature et donner naissance à un mode de vie éco-citoyen.

#

Pour aboutir à cette écocitoyenneté, il est important que les individus intègrent le souci de la biosphère, non seulement dans leurs conceptions et perceptions de la vie, mais aussi dans leurs comportements. Car, c'est seulement une « vision du milieu naturel favorisant des rapports harmonieux entre une société et son environnement » (Teresa KWIATKOWSKA, 2007, p. 182) qui peut permettre d'opérer une réforme profonde de notre mode de gestion et d'exploitation des ressources naturelles et de contenir la crise écologique. En effet, pour rompre avec le mode de vie basé sur le gaspillage et le consumérisme et adopter une gestion durable et un usage de nécessité des ressources naturelles, il faut nécessairement un changement de mentalité à l'égard de la biosphère.

Ce changement requiert une éducation de base des populations. Celle-ci doit substantiellement prendre en compte les questions environnementales et les conséquences liées aux problèmes écologiques. Cette éducation est une nécessité pour permettre l'émergence d'une nouvelle forme de citoyens, conscients de la communauté de destin entre l'être humain et le milieu naturel. Cette conscience que la dégradation de la biosphère constitue un danger pour, d'une part, leur survie et, d'autre part, leur équilibre social, peut inciter les populations à développer une relation harmonieuse avec l'environnement naturel. Elles peuvent alors se constituer en agents de protection de la biosphère et de gestion durable des ressources naturelles.

Une attitude éco-citoyenne peut alors permettre de réduire de façon significative la pression anthropique et de limiter les impacts nocifs sur le milieu naturel. En plus de la baisse de l'empreinte écologique à laquelle l'on peut parvenir, l'engagement collectif et individuel des populations dans une relation non conflictuelle avec leur environnement, peut également permettre d'assurer une restauration des couverts végétaux, des sols et des cours d'eau détruits. Cette restauration de la nature pourrait favoriser la relocalisation des populations contraintes à se déplacer, d'une part, et procurer plus de moyens existentiels et économiques aux peuples, d'autre part. Ce qui aura

#

indubitablement pour effet de réduire significativement les tensions communautaires et (r)affermir le vivre-ensemble.

Ainsi, la protection de la nature et une meilleure gestion de ses ressources contribueront à endiguer la crise environnementale. En trouvant donc une solution à la crise écologique, cela pourrait constituer un facteur important de consolidation de la cohésion sociale et de la vie communautaire.

Conclusion

En définitive, l'on constate que la crise de l'environnement constitue une menace contre l'existence de l'être humain et est à prendre en considération. Elle est, aujourd'hui, caractérisée par la destruction des sources de revenus des populations et de leurs milieux de vie. Cette situation provoque, à travers le monde, le déplacement de nombreux peuples. Ces flux migratoires constituent, aujourd'hui, un facteur majeur de conflits civils ou militaires. Ces guerres climatiques qui procèdent des chocs de cultures et d'intérêts provoqués par le phénomène des déplacés et réfugiés environnementaux, sont un facteur important de désharmonie de la vie communautaire.

Trouver une solution durable à la crise environnementale est, se révèle alors essentiel à la résolution de ces conflits climatiques ou environnementaux. Car, la protection de l'environnement naturel et une gestion rationnelle, équitable et durable des ressources naturelles sont des leviers importants pour garantir aux hommes des sources de revenus suffisants pour leur vie. Cela est également un canal déterminant pour la reconstitution de la cohésion sociale dans certaines régions du monde et un moyen de prévention de conflits civils à venir. Apprendre à vivre ensemble et en harmonie avec la nature constitue donc un gage de consolidation du vivre-ensemble.

Références bibliographiques

Christel COURNIL, « Les déplacés environnementaux », in *Les réfugiés*. TDC, n° 1028 - 15 janvier 2012, Paris, CNDP - CHASSENEUIL- DU-POITOU, 2012.

#

Christian GERONDEAU, *Écologie, la grande arnaque*, Paris, Albin Michel, 2008.

Claude ALLÈGRE, *L'imposture climatique ou la fausse écologie*, Paris, Plon, 2010.

Edgar MORIN, Anne Brigitte KERN, *Terre-Patrie*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

GIEC, *Changements climatiques 2013 : Les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Thomas F. Stocker et al.], Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2013.

GIEC, *Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l'intention des décideurs. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Christopher B. Field et al. (dir.)], Genève (Suisse), Organisation météorologique mondiale, 2014.

Hans JONAS, *Le principe responsabilité. Vers une éthique pour la civilisation technologique*, trad. Jean Greish, Paris, Les Éditions du Cerf, 1993.

Harald WELZER, *Les guerres du climat. Pourquoi on tue au XXIe siècle*, Paris, Gallimard, 2009.

Jacques EXBALIN, *Le réchauffement climatique à la portée de tous : Les causes, les réalités et les conséquences*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Laurence CAMEL, « Face à l'élévation du Pacifique, Kiribati achète 20 km² de terre refuge aux Fidji », in *Le Monde* (14 juin 2014) en ligne : Le Monde.fr, http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/06/14/face-a-l-elevation-du-pacifique-kiribati-achete-20km2-de-terre-refuge-aux-fidji_4438266_3244.html?xtmc=tuvalu&xtcr=1 (Consulté le 12/10/2015, en ligne).

Luc FERRY, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 1992.

Marilyn TREMBLAY, « Les déplacés environnementaux dans le contexte de la disparition graduelle d'États insulaires : Une protection partielle par le droit international », Mémoire de Maîtrise en droit à l'Université de Laval, Québec, Canada, 2015.

NATIONS UNIES, « Adoption de l'Accord de Paris », FCCC/CP/2015/L.9, in <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf> (Consulté le 13/12/2015, en ligne).

#

Ninon GRANGÉ, *De la guerre civile*, Paris, Armand Colin, 2009.

Oli BROWN, *Migrations et changements Climatiques*, trad. Marc Tessier et Pierre Nicolas, Éditions de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève, 2008.

PLATON, *La République*, <http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/philosophie/ressources/œuvres.htm> (Consulté le 19 janvier 2015, en ligne).

Romain FELLI, *Les deux âmes de l'écologie. Une critique du développement durable*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Teresa KWIATKOWSKA, « Éthique de l'environnement : une pratique pour la suivie de la planète », in Henk Hendrikus Antonius Maria Juhanne TEN HAVE, *Éthique de l'environnement et politique internationale*, Paris, Éditions UNESCO, 2007.

UNFPA, *L'état de la population mondiale 2011. 7 milliards de personnes : leur monde, leurs possibilités*, New York, UNFPA, 2011.